

CHARTRE DE PRÉVENTION DU HARCÈLEMENT

1. Notre engagement

L'association **K'Danses** s'engage à garantir à tous ses adhérents, enseignants, membres du Bureau et bénévoles un environnement respectueux, inclusif et sécurisé.

Aucune forme de harcèlement, d'intimidation, de discrimination ou de violence, qu'elle soit verbale, psychologique, physique ou numérique, ne sera tolérée au sein de l'association, lors des cours, stages, spectacles, week-ends, événements organisés ou sur les réseaux sociaux liés aux activités de l'association.

2. Définition du harcèlement

Le harcèlement se caractérise par des comportements, propos ou agissements répétés ayant pour objet ou pour effet une dégradation des conditions de vie, d'apprentissage ou de pratique de la danse d'une personne.

Il peut notamment prendre les formes suivantes :

- Moqueries, insultes ou humiliations ;
- Mise à l'écart ou exclusion ;
- Menaces ou intimidations ;
- Diffusion de rumeurs ;
- Cyberharcèlement sur les réseaux sociaux, applications de messagerie ou tout autre support numérique ;
- Harcèlement à caractère sexuel ;
- Harcèlement fondé sur l'origine, le sexe, l'identité de genre, l'orientation sexuelle, la religion, le handicap ou toute autre forme de discrimination.

3. Respect de chacun

Chaque membre de l'association **K'Danses** s'engage à :

- Respecter la dignité, l'intégrité et les différences de chacun ;
- Adopter un comportement bienveillant, courtois et respectueux ;
- Refuser toute forme de violence, de harcèlement ou de discrimination ;
- Contribuer à un climat de confiance et de convivialité ;
- Signaler toute situation préoccupante dont il serait victime ou témoin.

4. Procédure de signalement

Toute personne victime ou témoin d'une situation de harcèlement peut en informer :